

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Novembre 2016

Présents :Stéphane Ginevra, Capucine Malbrain, Valentine Rigaud,Raoul Teyssier, Guy Vernet, Martine Duffaud, Elodie Coudéne, Thierry Dufau, Mathieu Coquerel

Secrétaire de séance : Capucine Malbrain

Absent : Samuel Morin

EMPRUNT TRAVAUX

La facture de plus de 8 000 € de l'entreprise Valette est en souffrance depuis trop longtemps, le conseil décide d'emprunter 10 000 € .

Vote : 8 pour et 1 contre.

ADRESSAGE

Les habitations clandestines de la commune posent un problème de responsabilité et ne pourrons pas être prises en compte pour l'adressage. Des infos seront prises en vue de mise en conformité.

TARIF EAU 2017 et IMPÔTS LOCAUX

Le prix de l'eau sera augmenté en 2017, mais pas celui de la location des compteurs. Pas de décision pour les Impôts locaux.

A propos du réseau d'eau, la demande de DETR 2016 ayant été refusée, le conseil décide sur proposition du maire, de renouveler la demande pour la Vaysse en 2017 et d'en faire une autre pour l'extension du Ranchet.

ORGANISATION FIN D'ANNEE

Comme chaque année, des colis seront distribués aux personnes ne pouvant se déplacer pour le repas offert aux aînés.

Un goûter-Spectacle sera également offert aux enfants de Chirols.

La date des vœux du maire sera communiquée courant décembre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Suite à des modifications de compétences de la communauté de communes (pour être mis en conformité avec la loi NOTR)

Vote de modification des statuts de la communauté de communes

8 pour et 1 abstention

COLLECTE DES ORDURES

Une action en justice a été intentée contre une personne qui avait déposé indûment des ordures près des containers, nous décidons de demander des dommages et intérêts d'un montant de 150 €.

Le maire publiera un arrêté prévoyant des amendes pour essayer de prévenir ces agissements peu citoyens.

POINT SUR LES PROJETS

Monsieur Plantevin a pris rendez-vous à la mairie pour discuter de son projet de réhabilitation de l'usine : 30 à 40 logements de résidence touristique,

L'établissement public foncier de l'ouest Rhone Alpes EPORA pourrait porter le projet d'extension et de désenclavement du centre bourg.

L'association « La Tête en Friche » demande une subvention à la mairie. Le conseil envisagera éventuellement une subvention lorsqu'un projet d'animation lui sera soumis par cette association.

Questions diverses :

ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS

Un devis pour établir un agenda d'accessibilité programmée nous a été fourni par l'association SOLIHA, un deuxième a été demandé à une autre société spécialisée.

ex :salle polyvalente non accessible aux handicapés. De plus la législation ayant changé, les lieux publics doivent aussi être accessibles aux malvoyants

EGLISE

La paroisse a reçu 20 000€ d'une personne décédée pour améliorer l'état de l'église. Un architecte donnera son avis sur les priorités (crépis, plâtres??)

MARCHE

Nous autorisons les exposants du marché de Chirols à utiliser les garages par temps de pluie. Aux organisateurs du marché à demander l'autorisation, pour les visiteurs, de stationner sur des terrains privés.

Le prochain conseil se tiendra le 25 Janvier à 18H30